

DU 15/03
AU 30/11
2023

LUTTE COLLECTIVE
CONTRE LE
FRELON
ASIATIQUE



VAL D'EUROPE
AGGLOMÉRATION



agit aux côtés des habitants et professionnels du Val d'Europe

LA DESTRUCTION DU NID

est prise en charge financièrement à
100% par Val d'Europe Agglomération

ACCÈS À LA
PLATEFORME
DE SIGNALEMENT

→ valdeuropeagglo.fr



valdeuropeagglo.fr



VAL D'EUROPE
AGGLOMÉRATION



PARTICIPEZ AUX CÔTÉS DE VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION À LA LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Face aux enjeux sanitaires et environnementaux liés au développement des colonies de frelons asiatiques, Val d'Europe Agglomération s'engage dans une lutte collective contre ce nuisible présent sur son territoire.



DU 15 MARS AU 30 NOVEMBRE 2023

Les habitants et professionnels des dix communes du Val d'Europe* bénéficient d'un SERVICE GRATUIT DE LUTTE ET DE DESTRUCTION DES NIDS de frelons asiatiques présents sur une propriété privée.

* Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Esbly, Magny le Hongre, Montry, Saint-Germain-sur-Morin, Serris, Villeneuve le Comte et Villeneuve Saint-Denis



→ QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN NID DE FRELONS ?

- La destruction du nid de frelons asiatiques est prise en charge financièrement à 100% par Val d'Europe Agglomération. Après avoir validé qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques, une intervention sera déclenchée.

PLATEFORME DE SIGNALEMENT : VALDEUROPEAGGLO.FR

- Le nid doit être situé sur le domaine privé d'un particulier ou d'un professionnel.

Les nids de frelons situés sur le domaine public doivent être signalés directement en mairie. La destruction de tout autre nid (frelons européens, guêpes ...) n'est pas prise en charge par Val d'Europe Agglomération.